Coopérer encore, oui, mais pourquoi faire?

u nom du comité éditorial d'*Arabesques* et de tous nos lecteurs, je souhaite tout d'abord exprimer ma reconnaissance à Julien Roche qui, en tant que vice-président de LIBER très impliqué au sein de la communauté européenne des bibliothèques, a mobilisé les principaux contributeurs de ce numéro.

Le panorama présenté ici montre à quel point les sujets de coopération entre bibliothèques



Au-delà des outils mutualisés, la coopération a permis de construire, au sein des réseaux de l'Abes comme dans tous les réseaux documentaires français de l'ESR, une identité professionnelle forte.

sont nombreux. Et comment chaque pays a arrêté ses choix, au nom d'un équilibre plus ou moins contrôlé et abouti, mais toujours original et nécessaire.

La situation française est tout aussi particulière, car depuis 26 ans l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, créée pour réaliser le catalogue collectif national de l'ESR, a étoffé son offre de services en réponse aux attentes exprimées autant par sa tutelle, le Mesri, que par les membres de ses réseaux.

C'est donc qu'il fallait aider ces structures à mettre en place un système de catalogage partagé, source d'économie et d'information de qualité, à signaler ensemble les collections de périodiques où qu'elles soient, à offrir un service de prêt entre bibliothèques, ou encore signaler toutes les thèses de doctorat. Plus tard, il a été question d'accompagner les bibliothèques dans une réinformatisation plus rapide, moins chère, plus performante. La recherche de performance économique au sens large a également conduit au portage de l'achat des ressources électroniques, par groupement de commande, par licences nationales, puis par un plan de soutien aux éditeurs, avec une vraie capacité à faire évoluer les modèles, en visant l'accès ouvert et la science ouverte, devenus le mantra du secteur de l'information scientifique en France – et la source de financements bien

utiles pour rénover les socles techniques de production des données, qui accusent leur âge et demandent tous une refonte complète.

Ce que nous devons bien comprendre aujourd'hui, c'est qu'au-delà des outils mutualisés, des règles de catalogage et des achats partagés, ce que la coopération a permis

de construire, au sein des réseaux de l'Abes comme dans tous les réseaux documentaires français de l'ESR (je pense en particulier à Hal) c'est une identité professionnelle forte, construite sur les pratiques communes de milliers de professionnels.

Par ailleurs, notre communauté a constitué un patrimoine informationnel unique, composé de dizaines de millions de données bibliographiques et d'autorité, bientôt converties en entités. Ces données, structurées, enrichies, validées, liées entre elles, ouvertes, reliées aux grands réservoirs internationaux, sont le matériau de construction de la science et de la connaissance en ce qu'elles permettent d'identifier et de retrouver tout objet documentaire.

L'accès à ces objets est sans doute aujourd'hui le maillon faible de la chaîne de la connaissance car sur ce point nous n'avons pas encore assez mutualisé, rendu lisses et simples les processus de stockage de documents numérisés, d'authentification pour l'accès aux ressources électroniques, ouvertes ou fermées et de fourniture de documents à distance.

L'accès à tout, partout, pour tous, voilà ce que pourrait être notre prochain projet commun.

David Aymonin

Directeur de l'Abes